

2008/8815 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ANNUELLE AVEC L'ASSOCIATION "LE VILLAGE DES CREATEURS DU PASSAGE THIAFFAIT" (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 28 janvier 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association «Village des Créateurs du Passage Thiaffait» a été constituée en novembre 2000 à l'initiative conjointe des collectivités, des organisations professionnelles de l'habillement et de divers acteurs de la mode pour :

- accompagner le développement des nouvelles entreprises de mode et favoriser la promotion des jeunes créateurs, nationaux ou non, accueillis temporairement au Passage Thiaffait,

- soutenir les projets des jeunes créateurs établis dans l'agglomération lyonnaise en animant à leur profit une plate-forme de services communs,

actions qui concourent directement à la promotion de l'industrie créative lyonnaise et du rayonnement de l'agglomération dans le cadre de Lyon Vision Mode.

L'Association est responsable de l'animation du Village des Créateurs et assure au quotidien la gestion d'un centre de ressources qui a été ouvert en 2001 au cœur du Passage Thiaffait.

Le Village des Créateurs met à disposition des entrepreneurs des ateliers (12 lots représentant une surface de 567 m²) et un show room de 60 m², il fournit des services généraux partagés, un accompagnement individuel de l'entreprise et organise des événements pour promouvoir l'activité de ses résidents et adhérents et le positionnement « mode » de l'agglomération. Les résidents du village des créateurs bénéficient de prestations renforcées (location d'ateliers à des conditions privilégiées, suivi individuel de l'activité économique et « mode/métier/sous-traitance »), par rapport aux adhérents qui bénéficient de l'offre de service plus générale proposée par le Village à ses membres (activités du centre de ressources, opérations commerciales, événements...)

Structure originale conformée en « pépinière », c'est aussi la seule structure d'accompagnement mode en France qui ne soit pas intégrée à un syndicat professionnel, mais qui dans le cadre associatif, au travers de son conseil d'administration, réunit toutes les composantes de la filière textile et habillement, les chambres consulaires, les organismes de formation, les concepteurs de salons, les représentants de la profession, créateurs confirmés et

industriels. Cet équilibre lui confère indépendance et efficacité dans la mobilisation des réseaux. Le Village des Créateurs a su créer des liens avec des acteurs nationaux tels que la Fédération Française du Prêt à porter, le salon de la lingerie de Paris, et des créateurs internationaux de renom tels que Chantal Thomas, Agatha Ruiz de La Prada... Il entretient par ailleurs des liens privilégiés avec des correspondants étrangers au Portugal, en République tchèque, en Espagne, à Montréal et à Saint Petersburg.

Le Village est aujourd'hui animé par une équipe de 3 personnes, équipe qui devrait être renforcée en 2008.

➤ *Quelques données statistiques*

83 entreprises nouvelles ont été soutenues depuis 2001, dont :

- 69 sont toujours en activité,
- 6 entreprises ont été rachetées, le créateur devenant salarié de l'entreprise ou d'une autre,
- 9 ont arrêté leur activité.

Parmi ces entreprises 32 ont été résidentes :

- 22 sont toujours en activité,
- 5 entreprises ont été rachetées,
- 4 ont arrêté leur activité.

En fin d'année 2007 le Village accompagnait :

- 10 entreprises en résidence au Passage Thiaffait,
- le « Tube à Essai », boutique des étudiants de l'Université de la Mode,
- 35 adhérents, jeunes marques de mode bénéficiant de nombreux services.

Il est doté depuis septembre 2007 d'un « café de la mode » offrant *in situ* un service de petite restauration et un espace de travail.

Domaines d'activité des entreprises bénéficiaires :

- prêt à porter homme, femme et enfant (du street wear au luxe),
- accessoires de mode (chapeaux, sacs...),
- bijouterie,
- bureau de style,
- création textile,
- décoration, design.

➤ *Situation actuelle du Village et projets pour 2008*

I- Adhérents et résidents : alors que plusieurs départs constatés en fin d'année 2006 n'ont pas été suivis immédiatement de nouvelles entrées au cours du premier semestre 2007, le Village affiche complet depuis septembre 2007 sans que les conditions d'admission aient été en quelque manière allégées

par le comité de sélection. La fin de l'année écoulée marque donc un pic historique dans le nombre d'entreprises en résidence -soit 12 incluant le café de la mode et la boutique de l'Université de la Mode- et le nombre d'adhérents (35).

Il est à noter que les dernières entreprises quittant le Passage Thiaffait pour s'installer sur les pentes de la Croix-Rousse dans le cadre de l'essaimage restent adhérentes et sont satisfaites de leur installation à proximité du Village des Créateurs.

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|--|---|--|--|--|--|
| Nombre d'entreprises résidentes | 8 | 9 | 9 | de 7 à 11 | de 7 à 11 (en septembre) |
| C.A. indicatif cumulé résidents (en k€) | 1 080 | 1 182 | 800 | de 500 à 850 | de 500 à 850 |
| Nombre d'emplois résidents | 12 | 16 | 13 | entre 8 et 13 | 6 à 11 (janvier à août) puis 18 en septembre |
| Nombre d'entreprises adhérentes | 15 | 18 | 33 | 33 | 35 |
| Entreprises en sortie des locaux passage Thiaffait | L'atelier de lingerie | Modra, Emmanuelle Dumalle, Loup D'avril | Sélène et Gaïa, Label Attitude, Mieux vaut tôt, Entre Prises et Images, Olivier Baron, Curious. | Alexandra Christ, Tramwear, S.Tel, Fortune, Jaouad, Skizo | En Bobine Moi |
| Entreprises entrantes | Entre Prises et images, Olivier Baron, En Bobine Moi, Tramwear | Mieux Vaut tôt, Label attitude | <i>Studio M'Del,</i> Alexandra Christ, Curious, Jaouad by jelm, Fortune, S. Tel, Skizo | <i>Une Affaire de Goût, Marco Mesquita</i> | <i>Beberland, d-Facto, Kawet, Blandine Broize, Marmelade en Balade, Mechant Vinyl, Anne et Marion, le Café Cousu</i> |
| Taux d'occupation | 70 % | 100 % | De 86 % à 100 % | De 78 à 100 % moyenne sur l'année 88 % | De 73 à 100 % (moyenne annualisée 84 %) |

En italiques : les créateurs actuellement en résidence au Passage Thiaffait outre la boutique « Le Tube à Essai »

2- Accompagnement économique des jeunes entreprises de mode

Le Village des Créateurs a été labellisé LV_E (Lyon Ville de L'Entrepreneuriat) en octobre 2007 : une quarantaine de porteurs de projets ont été reçus et orientés dans le cadre de LV_E. Une étude d'opportunité et de faisabilité d'une « couveuse dédiée mode » amorcée en 2006 doit être réalisée au 1er semestre 2008 sur les spécifications de la Région Rhône Alpes.

La professionnalisation du suivi de l'activité des entreprises résidentes du Village a été poursuivie activement dans les principaux domaines suivants :

- rendez-vous mensuels individualisés pour la formation en gestion/comptabilité /marketing et en « mode/métier/sous-traitance »
- actions de formation spécifique au bénéfice d'environ 35 entreprises (communication presse, calcul du prix de revient, INPI, commercial grand magasin, formation Lectra V5, merchandising point de vente).
- programme d'accompagnement avec le Centre technique du Cuir pour l'élaboration de produits de maroquinerie et chaussures
- 10 réunions de tendances « Mode et Maison » de l'Espace Textile, 5 entreprises ont participé régulièrement à ces réunions.

Ces actions seront poursuivies en 2008, de même que les partenariats avec le CTC et Espace Textile, et de nouvelles formations seront proposées en 2008 (négociation fournisseurs, export...)

Par ailleurs vont être reconduites une série d'actions d'accompagnement dans le domaine de la distribution : partenariats avec les Grands magasins (défilés, journées de présentation, ventes), poursuite du PEAH (festival trimestriel de mode du Passage Thiaffait), organisation de jours de soldes, salons professionnels (Maison et Objet, who's Next, Prêt à Porter Paris, Tissu Premier, Lyon Mode City, BijhorKa). En 2008 le Village des Créateurs prévoit en outre de participer au salon du Prêt à Porter de Paris en janvier et de promouvoir une douzaine de créateurs en exposition dans les locaux du Grand Lyon à Paris.

3- Rayonnement national et international :

Promouvoir les jeunes entreprises de mode et faciliter l'accueil de créateurs étrangers qui seront des ambassadeurs pour les savoir-faire lyonnais dans leurs pays : 10 créateurs de mode étrangers ont été accueillis en 2007. Collaborer aux concours (« *La Mode s'exprime, elle s'imprime* », *Talents de Mode, etc...*).

En 2008 l'accueil de créateurs étrangers sera poursuivi. La participation du Village des Créateurs au salon du Prêt à Porter Paris lui ouvre une audience non seulement parisienne, mais aussi internationale. Un partenariat avec Birmingham est envisagé en vue d'échanges de créateurs.

4- L'intégration du Village des Créateurs dans l'environnement urbain, sa contribution à la vitalité des Pentes

Le Village des Créateurs participe progressivement à l'évolution du quartier des Pentes Croix-Rousse, comme en témoignent entre autres faits :

- *un essaimage amorcé sur les Pentes* des entreprises issues de la pépinière (3 entreprises réimplantées rue René Leynaud et rue du Griffon).

- *l'ouverture réussie du café de la mode* : espace d'échange et de partage culturel, disposant d'une salle pour réunions, formations, conférences ou déjeuners et petits déjeuners privés.

- *le succès du PEAH « pi » Printemps-Eté-Automne-Hiver* : il devient festival de mode à partir de la 9ème édition. Attirant 25 créateurs européens en décembre 2007, il va s'étendre désormais dans la rue René Leynaud ; des innovations verront jour en 2008 en relation avec d'autres métiers présents sur les Pentes.

- *les expositions au Passage Thiaffait* : de fréquentes expositions organisées dans la salle d'exposition le sont par et pour les créateurs résidents ou adhérents, ou au profit de tiers (entreprises, associations, syndicats professionnels ou lycées). Le Village des Créateurs contribue ainsi à la vitalité des Pentes.

- *la réouverture de plusieurs ateliers/boutiques dans un périmètre proche*

- *la mise en lumière des vitrines en décembre 2007* : organisation de la mise en lumière des vitrines du Passage Thiaffait et des ateliers boutiques soutenus par le Village des Créateurs, inscription dans le parcours lumière du 8 décembre.

- *le concours « Talents de Mode »* : créé en 2007 pour stimuler la création d'entreprises à Lyon, dans le 1er arrondissement, il a permis, partant de 26 projets présentés, de primer 3 jeunes marques qui se sont constituées en entreprises (prêt à porter féminin, bijouterie, prêt-à-porter enfant). Ce concours devrait attirer en 2008 un nombre croissant de candidats et contribuer ainsi au renforcement de l'image du Village des Créateurs par le canal des différents réseaux professionnels ou institutionnels.

Je vous rappelle que le Conseil municipal a approuvé en janvier 2001, puis en novembre 2002 et en décembre 2004 les programmes et objectifs du Village des Créateurs, objectifs définis dans plusieurs conventions couvrant la période 2001-2007.

Le budget prévisionnel de fonctionnement du Village des Créateurs ressort à 365.000 euros pour l'année 2008 ; les charges sont couvertes à concurrence de 48.000 euros par les ressources propres (produits des cotisations, du mécénat et divers).

Lors du vote Budget Primitif 2008 une subvention de 20.000 euros a été attribuée à l'Association correspondant à la charge annuelle des loyers et des locaux loués à la SERL. »

Vu la délibération du 17 décembre 2007 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Vu l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales en application duquel Mmes Mosnier-Lai et Perrin-Gilbert ne prennent pas part au vote ;

Oùï l'avis de sa Commission Economie - Développement International - NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication) – Université ;

DELIBERE

1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Village des Créateurs du Passage Thiaffait » est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P.A. MUET